



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

financement

Question écrite n° 129991

### Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de Mme la ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État, porte-parole du Gouvernement, sur les cotisations d'AT-MP. Le rapport de la Cour des comptes de juin 2011 sur la certification des comptes du régime général de sécurité sociale, précise que : «Des insuffisances cumulatives du contrôle interne dans la branche AT-MP et au sein de l'activité de recouvrement portent atteinte à l'exhaustivité et à l'exactitude des cotisations affectées à la branche AT-MP». Il lui demande quelles sont les dispositions que le Gouvernement compte mettre en place pour remédier à ces insuffisances cumulatives qui portent atteinte à l'exhaustivité et à l'exactitude des cotisations affectées à la branche AT-MP.

### Données clés

**Auteur :** [M. Marc Le Fur](#)

**Circonscription :** Côtes-d'Armor (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 129991

**Rubrique :** Sécurité sociale

**Ministère interrogé :** Budget, comptes publics et réforme de l'État

**Ministère attributaire :** Économie, finances et commerce extérieur

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 6 mars 2012, page 1950

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)